

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

PRESENTS:

Elus municipaux : Michel GENDREAU (Coprésident élu), Jacques TAPIN et Nicolas MARJAULT (Adjoint au Maire).

Membres du conseil de quartier : Jeanine BARBOTIN (Coprésidente habitante), Christiane BERNIS, Jean-Paul BOISSON, Marie-Reine CHATAIGNON, Daniel COURANT, Alain CRIGNON, Olivier DEBORDE, Catherine DEBRAY, Chantal DENOCQ, Jean-Louis DORLET, Henriette FELON, Bertrand FRIGOT, Nicole GERARD, Brigitte JOUHANIQUE, Sandrine JOUHANIQUE, Michèle JOUSSEAUME, Patrick JUDE, Jacques KALBACH, Michel MOYNARD, Paul PELLETIER, Pascal RAYMOND, Jean-Louis REGRAIN, Geneviève SUBLAURIER, Yves SULLET, Mireille TREBUCQ.

Excusés : Bernard JOURDAIN (Conseiller municipal délégué), Ginette BONHOMME, Pierre LACORE, Aline MACHERAS, Françoise MAYE, Alain SIMON.

Personnes invitées : Laurence LAMY (directrice des musées CAN – Conservateur en chef du Patrimoine) et Mathieu BORDES (Attachée de conservation – Musées CAN)

Agents municipaux : Floriane JARRIAULT (Coordinatrice des Conseils de quartier) et Bénédicte GABRIEL (Chef de service des Conseils de quartier).

Public : 5 personnes.

Ouverture de la séance à 20h10

Accueil par M. GENDREAU.

Un temps de recueillement est respecté en hommage à M. Dominique BONNEAU, coprésident habitant du Conseil de quartier de la Tour-Chabot Gavacherie, qui nous a quittés soudainement à 58 ans.

Ordre du jour :

- 1/ Intervention de Laurence LAMY – Directrice, Conservatrice des Musées CAN**
- 2/ Dossier des Statuaires, présenté par Nicolas MARJAULT**
- 2/ Point sur les travaux du Centre-ville**
- 3/ Point sur les commissions**
- 4/ Informations diverses d'actualités**



1/ PRESENTATION DE LA NOUVELLE EXPOSITION PERMANENTE DU DONJON, PAR LAURENCE LAMY – CONSERVATRICE DES MUSEES

Laurence LAMY, nouvelle conservatrice des musées de la CAN présente la nouvelle exposition du Donjon.

Classé Monument historique en 1840, le Donjon est le dernier témoin d'un ensemble fortifié de grande importance comprenant notamment une enceinte de ville de près de 2700 mètres. Témoin de l'histoire de Niort et du Poitou, le Donjon est un site patrimonial exceptionnel en plein cœur de la cité. Le portrait de l'édifice qui se dessine croise les grands moments de l'histoire de la ville. C'est grâce à la protection du Donjon que la cité prospère au Moyen Age et que l'activité commerciale s'y développe intensément. Sous l'autorité des Plantagenêt, Niort est l'une des premières villes de France à pouvoir mettre en place une administration communale avec la nomination d'un maire. En 1199, Jean sans Terre permet ainsi aux bourgeois de la cité de jouir de certains privilèges. En contrepartie, ceux-ci ont la charge d'entretenir les fortifications de la ville. L'exposition s'appuie sur ce dialogue entre le monument et la ville.

Le Donjon méritait une mise en valeur à la hauteur de son histoire : transformations et usages ... l'exposition permanente interactive livre les clefs de ce monument emblématique de Niort et de sa région, en retraçant le contexte géographique, historique et culturel de son édification.

Maquette topographique, dioramas, films, découvertes archéologiques, pupitres, animations 3D, permettront aux enfants comme aux adultes de s'informer de manière ludique et dynamique.

L'exposition permanente est réalisée par la Communauté d'Agglomération de Niort.

La maîtrise d'œuvre est gérée par différents prestataires :

- Lot 1 / Scénographie : DEFI PATRIMOINE
- Lot 2 / Maquette : Gilles Widmer
- Lot 3 / Film : AVA PRODUCTIONS
- Lot 4 / Modélisation 3D : VIRTUART

Cette exposition a pour dénomination « **Donjon, 1000 ans d'Histoire** »

Présentation du contenu de l'exposition permanente du Donjon par Mathieu BORDES, attaché de conservation à la cellule scientifique et culturelle des musées de la CAN.

Cette nouvelle exposition reprend l'histoire de la ville de Niort en se basant sur celle du Donjon, son évolution dans la ville et au fil des ans. Cinq salles seront ouvertes au public pour cette exposition :

1. SALLE ACCUEIL :

- Introduction : mise en situation du donjon dans la ville de Niort et la ville aux portes du Marais Poitevin.
- Orientation : panneau de présentation des salles du Donjon.
- Ouverture touristique : présentation des sites remarquables de la CAN et d'autres donjons romans en Poitou-Charentes.

2. SALLE HISTOIRE

- Présentation de l'Histoire de Niort de la préhistoire au 19^{ème} siècle : le Donjon, le port, le commerce, les personnages célèbres ...
- Maquette topographique pour comprendre l'organisation de l'ancien château, des remparts et du premier port ...
- Dioramas : recréer l'ambiance des rues de Niort au Moyen-Âge et à l'époque moderne.
- Illustrer l'histoire avec les découvertes archéologiques.



3. SALLE DONJON

- Lecture du bâti : évolution de la salle
- Animation dynamique en 3D pour comprendre l'évolution architecturale du Donjon
- La pierre : Les techniques de taille, les marques de tâcherons, les graffiti des prisonniers
- L'activité défensive dans le Donjon au 12e siècle
- Représentation du donjon

4. SALLE FILM

- Thèmes forts du donjon et de la vie de la cité : voyage dans l'histoire du Donjon et de la ville depuis le 12e siècle jusqu'à nos jours

5. SALLE ARCHITECTURE

- LE DONJON DE NIORT : spécificités et prouesses architecturales
- LE DONJON ROMAN POITEVIN

La terrasse sud n'étant pas sécurisée à ce jour, elle ne sera pas ouverte au public.

Cette nouvelle exposition permanente sera accessible pour le grand public avec des présentations traduites en anglais par système de QRcode. Il n'y aura pas de surcharge des panneaux ou des cartels par des traductions. La transcription sera visuelle avec accès aux mêmes contenus écrits, sur son smartphone, du texte traduit.

* **Questions – réactions des conseillers et du public :**

- *Un conseiller s'interroge sur le nombre réduit d'objets présentés, ce qui appauvrit la collection du donjon.*

L. LAMY explique que le projet politique et scientifique, fixé communément, avait pour objectif la mise en valeur du Donjon en tant que bâti, classé Monument historique depuis 1840, et non par l'intermédiaire de ses collections.

Nous sommes ici sur une scénographie type centre d'interprétation mais aucunement pensé en présentation muséographique. Les objets sélectionnés dans les collections du musée du Donjon, labellisé Musée de France, illustrent les périodes chronologiques.

Le devenir des collections et de leur mise en valeur reste à réfléchir dans un calendrier à court terme.

Dès le premier trimestre 2013, plusieurs salles seront repensées : la salle archéologie et la salle ethno des coiffes entre autres. La collection de peintures provenant de la donation Ouvrard, qui y est exposée, rencontre une problématique de conservation.

Les objectifs du Donjon doivent se réfléchir avec la ville de Niort et le territoire de la CAN, en écho et complémentarité avec le musée Bernard d'Agesci. Le souhait est de développer un chantier de collections avec un plan de récolement et la mise en place d'une conservation préventive et curative.

- *Que fait-on des découvertes liées aux fouilles réalisées au pied du Donjon ? Un conseiller s'interroge au sujet des différents objets qui ont été découverts lors des fouilles réalisées à l'emplacement du parking du Moulin du Milieu. Ces découvertes ont été transférées à Poitiers puis perdus, les services des musées seraient en discussion avec la DRAC.*

N. MARJAULT : Les murs des courtines sont essentiels à conserver. Ce sujet est actuellement en pourparler, rien n'est arrêté pour l'instant. L'objectif essentiel est de restituer les découvertes dans la ville.

L. LAMY explique que ce genre de situation se retrouve dans de nombreuses régions notamment en raison de la réalisation des projets urbains. La ville de Niort a effectué de nombreuses fouilles.

Il est important d'expliquer à la population la problématique et les propriétés de l'archéologie. Il est nécessaire de mettre en place une médiation pour valoriser et expliquer ce qu'est l'archéologie.

La programmation et l'animation des musées et des collections sont déjà prêtes pour l'année 2013. Une exposition d'état des lieux du territoire de la CAN, couplé avec un colloque, pourrait voir le jour en mai/juin 2013 au musée Bernard d'Agesci.



N. MARJAULT précise qu'il y a plusieurs visions de l'archéologie : urbanistique, historique ainsi que sa présence dans les musées. L'étude archéologique est souvent perçue comme une obligation. Une réflexion va être menée sur une nouvelle mise en valeur, un point va être fait sur ce qui a été trouvé sur le territoire.

2/ DOSSIER DES STATUAIRES, PRESENTE PAR NICOLAS MARJAULT

Mme Le Maire souhaite que les statuares soient restituées dans l'espace public. En accord avec la politique de la ville de Niort en matière de culture, la statuaire est publique, démocratique et populaire et relève par conséquent du champ de la gratuité.

Toutefois, deux obstacles demeurent :

- La propriété des statuares provenant des musées essentiellement nationaux
- Le risque de nouvelles dégradations, les statuares ayant été fragilisées par la restauration

Mme Le Maire est consciente de l'importance pour les citoyens de retrouver ces statuares dans l'espace public. Une réflexion est en cours pour en remettre au moins une partie dans l'espace public.

N. MARJAULT informe qu'une visite des ateliers où est réalisée la restauration est programmée pour le jeudi 29 novembre à 11h, réservée aux conseillers de quartier.

Michel PRIEUR, restaurateur, sera présent pour présenter et expliquer son intervention de restauration sur les statuares.

Les félicitations sont présentées au conseil de quartier pour avoir participé significativement à la sauvegarde du patrimoine.

*** Questions – réactions des conseillers et du public :**

La commission patrimoine rappelle que ce projet aura mis six ans pour se réaliser et qu'elle est très heureuse du suivi effectué par la Mairie sur ce dossier.

Deux questions restent en suspens :

- *La possible reprise des statuares restaurées par l'Etat avant qu'elles ne deviennent propriété ville ou CAN (ce point reste à définir) ;*
- *Les vases qui étaient présents dans les jardins de la Brèche qui ne sont pas restaurés à ce jour, il s'agit de pièces uniques en France (2 à Niort et 4 à Bourges). Leur propriété n'est pas encore avérée. Où pourraient-ils être positionnés après leur restauration ?*

L. LAMY rappelle que la loi des Musées de 2002, en application du code du patrimoine, permet aux collections mises en dépôt avant le 7 octobre 1910 dans les musées de France appartenant aux collectivités territoriales de faire l'objet d'un transfert de propriété à ces collectivités. La démarche de transfert n'a pas été réalisée à Niort donc nous allons nous employer à enclencher la procédure rapidement pour régularisation.

Certaines œuvres semblent transférables. Certaines (parmi les marbres restaurés) demanderont plus de précisions et de stratégie.

Les musées ont une obligation d'inventaire, de conservation et de diffusion.

Un plan de récolement décennal, obligatoire pour tous les musées de France, est actif depuis 2004 et doit prendre terme en 2014. Il permet à chaque musée une vérification administrative, juridique et scientifique de l'ensemble des collections et de ses inventaires et de régulariser ainsi tous les dossiers d'œuvres.

A Niort, ce travail de récolement n'a pas été enclenché selon les règles établies par le Ministère de la Culture car le chantier qui préoccupait la ville et l'agglomération était celui de la construction du musée d'Agesci.

N. MARJAULT rappelle que le budget de restauration pour les 2 vases qui étaient positionnés en bas de l'escalier de la Brèche s'élève à 127 000 €. Ces vases proviennent de la Maison Christofle.

Il n'y avait pas d'enveloppe prévue sur les questions de patrimoine pour le projet de la Brèche. Au vu des coûts de restauration annoncés, il n'est pas envisageable que ce financement soit pris en charge sur les crédits de quartier.



Avant toute dépense de restauration pour ces vases, on doit s'assurer de leur propriété, ce financement n'est donc pas inscrit au budget 2013. Des recherches sont actuellement menées pour prouver la propriété de la ville de Niort.

De plus, au-delà du coût de la restauration, il est important d'anticiper les financements pour leur réinstallation sur la Brèche et les éventuels aménagements nécessaires.

3/ POINT SUR LES TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

Place du Donjon : les arbres vont être plantés à la fin du mois de novembre.

Chantier des vieux ponts : pour le barrage les essais vont commencer le 28 novembre. La passerelle sera livrée à la fin du mois de décembre.

Place du Temple : les deux Dragons en bronze ont pris place à l'entrée de la rue du Temple. Une partie de la place du Temple, le long de la CCI est restée inachevée dans l'attente du projet immobilier qui sera lancé après son départ. Les plantations vont être faites à la fin du mois de novembre.

Place de la Brèche

- **Changement de sens de circulation en haut de Brèche**

Depuis le 15 octobre, de nouveaux sens de circulation sont mis en place rue du 14-Juillet pour fluidifier la circulation à la sortie du parking de la Brèche située avenue des Martyrs de la Résistance.

La rue du 14-Juillet entre la rue Viala et l'avenue de Limoges est interdite aux voitures dans le sens gare-Terraudière. Seuls les bus peuvent emprunter ce tronçon. Les automobilistes sont déviés par la rue Paul-François Proust.

Deuxième changement, les véhicules qui empruntent la rue du 14-Juillet dans le sens avenue de Limoges-Terraudière ne peuvent plus tourner à gauche, avenue des Martyrs de la Résistance.

- **Parking Brèche :** Mise en place de la nouvelle tarification, l'heure est à 1,20€. Mais aussi désormais la première demi-heure est gratuite, la pause méridienne à 1€, la soirée (19h - 2h30) à 1,50€ et les dimanches et jours fériés à 1€.

Les conseillers demandent qu'un affichage des prix soit mis en place avant l'entrée dans le parking et pas uniquement au niveau de la barrière.

- **Les kiosques de restauration** sur l'allée foraine qui longe le mail des Martyrs de la Résistance sont installés. Les commerces ambulants ont pris place dans leurs nouveaux locaux. Les anciens emplacements ont été nettoyés par les agents de la ville.

4/ POINT SUR LES COMMISSIONS

1. Espaces publics

- Information -

➤ Venelles de la rue de Strasbourg :

La ville a le projet d'acquérir un petit terrain sur lequel est implanté un mur, qui réduit le passage dans la partie haute de l'escalier. La propriétaire a informé la Mairie qu'elle donne son accord pour céder une partie de son terrain pour l'euro symbolique. La Municipalité a accusé réception de sa réponse et réalise actuellement les démarches pour acter et officialiser cette transaction.



- Questions sur programmation de travaux -

➤ Rue Saint Gelais

Le haut de la rue St Gelais, depuis la rue Mère Dieu et le bas de la rue jusqu'à l'embranchement avec la rue J.J. Rousseau ont fait l'objet de travaux de réfection de chaussée, est-ce que des travaux sont programmés pour le reste de la rue ?
Il n'y a pas de travaux prévus pour cette zone.

➤ Rue du Rempart

La chaussée de la rue du Rempart est en très mauvais état - Des travaux sont-ils prévus dans cette rue ?
Mr GENDREAU informe que ces travaux ne sont pas programmés.

- Demande de réunion sur place avec les élus et les techniciens de la voirie -

➤ Rue du Vieux Fourneau

Un passage piétons a été signalé dangereux aux heures de sortie d'école
Ce passage piéton, rue du Vieux Fourneau face à Duguesclin, présente un danger pour les enfants sortant de l'école et se dirigeant vers le Centre Duguesclin après 16h30. La commission souhaite un rendez-vous sur place avec élus et techniciens, un jour d'école à 16h45.
Le service Vies Participatives prend note et organisera une visite sur site avec les services concernés avant le prochain conseil de quartier.

- Constats -

➤ Rue Emilie Cholois et rue Paul François Proust - Sens de circulation

Des riverains des rues Emilie Cholois et Paul François Proust ont fait part de leur mécontentement. Ils regrettent que leur avis n'ait pas été pris en compte pour changer de nouveau le plan de circulation de ces rues. Les riverains ont été prévenus par Info quartier.
Point abordé lors du dossier place de la Brèche, changement de circulation.

➤ Stationnement place Saint Hilaire et dans son secteur

Une personne en possession de la carte résident n'a pas forcément la possibilité de se garer dans son quartier car les places sont toutes prises. Quelles solutions peut-on lui proposer ?

➤ Place du Pilori - Côté droit en montant vers la rue St Gelais

Sur le bord de la voie en montant, après les Galeries Lafayette, la mousse se développe déjà sur les pavés. Risque de chaussée glissante avec l'apparition du mauvais temps. Demande qu'une intervention de nettoyage soit réalisée.

- Demande de Signalisation horizontale -

➤ Rue Emilie Cholois

Demande de marquage au sol pour signaler que la rue est en double sens

- Relance -

➤ Rue Tartifume (Entre la rue Marcel Paul et rue Voltaire)

Demande de ralentisseurs pour sécuriser les piétons - Effacement des réseaux etc.
Le service Vies Participatives informe qu'une étude est en cours et un comptage va être programmé pour mesurer la fréquentation et la vitesse de circulation.
Après les résultats du comptage connus, une visite sur site sera programmée pour envisager un aménagement de sécurité.

➤ Place des Aires

Demande d'aménagement et embellissement de la place.
L'étude est en cours. Il est toutefois primordial d'appréhender l'aménagement et l'embellissement de cette place en lien avec les autres demandes relayées qui concernent également la colline St André (rue du rempart, rue St Gelais...)



➤ **Plan de circulation des rues du 4 Août, 4 Septembre et Balaclava**

L'accord de la commission sur la proposition de plan de circulation a été donné au mois de mai pour un aménagement qui faciliterait la circulation des camions des éboueurs dans la rue.

Des riverains ont été rencontrés par les élus, ces riverains n'ont pas souhaité que le projet d'aménagement proposé soit réalisé. Les riverains ont adopté de nouvelles habitudes qui ne pénalisent plus les services de ramassages des déchets.

➤ **Pavés devant la Résidence Montaigne**

Présence de pavés déchaussés de la rue Montaigne jusqu'à la rue de la Poste.

La demande sera relayée par le service Vies Participatives.

➤ **Place de la Brèche - près de l'aire de jeux**

Une première intervention des services de la ville a eu lieu pour enlever le banc qui facilitait la prise de risque. Une réflexion va être menée par le bureau d'étude pour sécuriser définitivement la zone.

➤ **Rue du 24 Février, côté impair - Trottoirs en mauvais état**

Réfection du revêtement du trottoir (Voir CR du 12 janvier 2012 et déjà réclamé en mai 2011).

Relayé de nouveau par la DVP.

*** Questions – réactions des conseillers et du public :**

La modification de circulation apportée à la rue Emilie Cholois et rue Paul François Proust est ressentie comme un retour en arrière pour les riverains.

- *Un riverain est venu signaler le non respect de la priorité au passage piéton situé à l'intersection de la rue Bara et de la rue Paul-François Proust. Les véhicules ne ralentissent pas malgré la mise en place de chicanes.*
- *Pour la rue Rouget de Gource, un riverain demande une zone à 30km/h. Ce riverain remarque que moins il y a de circulation plus les gens prennent de la vitesse. Cette rue est trop étroite pour ce flux et cette vitesse.*
- *Un riverain de la rue Viala demande pourquoi de nombreux bus empruntent cette rue plutôt que la rue du 14 juillet.*
- *Un autre riverain ne voit pas de difficultés particulières en dehors du fait que les automobilistes ne respectent pas les passages piétons. Il suggère que soit mis en place un sens giratoire autour de l'église. Cette suggestion n'a pas fait l'unanimité auprès des conseillers de quartier présents.*

J. TAPIN, les sens de circulation de cette zone sont encore en phase d'expérimentation pour un an au moins. C'est la meilleure circulation pour tous qui est recherchée. Il comprend que les gens soient excédés par ceux qui ne respectent plus les piétons, les limitations de vitesse, les stationnements...

J. TAPIN propose qu'une visite sur site soit organisée au mois de janvier entre les riverains et les services concernés.

- *Un conseiller précise que le quartier est relativement encombré le dimanche matin (au moment des cérémonies religieuses) et les soirs d'affluence au cinéma par les voitures qui se stationnent sur les trottoirs.*

J. TAPIN rappelle qu'il y a de plus en plus de véhicules que les nouveaux aménagements ont pour objectif le retrait des véhicules du centre-ville. Cependant, il y a un temps d'adaptation pour tous. La Brèche est encore considérée comme une zone de travaux.



➤ **Nouvelle demande :**

Il est signalé que la passerelle reliant le parking Biscara et le pré Leroy est dégradée. La demande sera relayée par le service Vies Participatives.

Les têtes des Dragons nouvellement installés rue du Temple servent régulièrement de poubelle. Serait-il possible d'installer des corbeilles à proximité ? La demande sera relayée par le service Vies Participatives.

2. Cœur de ville

➤ **Place de la Brèche :**

- Parking : Constat d'une légère hausse de l'occupation. Afin que les embouteillages de la fin d'année dernière ne se reproduisent, la commission demande si on peut libérer une voie jusqu'au feu tricolore du carrefour.

Il n'y a pas de possibilité de revenir en arrière au vu des aménagements déjà réalisés.

- Demande que la tarification du parking de la Brèche soit affichée clairement à l'entrée, actuellement aucun affichage n'est fait.

La demande sera relayée.

- Besoins d'abris supplémentaires au niveau de l'allée d'arbre le long de l'Esplanade de la République car lors d'intempéries les usagers s'abritent dans les halls d'immeubles. La DEP répond que ce type d'équipement est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui a demandé à ce qu'il n'y ait pas d'abris bus supplémentaires, donc il paraît difficile d'obtenir une autorisation pour des abris supplémentaires.

- La commission demande si on peut ouvrir une voie de circulation pour les voitures en bas de Brèche.

La DEP explique que l'implantation d'une telle voie a déjà été abordée lors de la réflexion initiale. Cette voie provoquerait une scission entre les deux ensembles de déplacements doux que sont la zone piétonnière commerçante et les jardins de la Brèche.

- A quoi vont servir les bâtiments du haut de la Brèche ? proposition par la commission de réaliser une salle de danse pour les seniors

La Mairie étudie les différentes propositions qu'elle reçoit mais il n'y a rien de défini actuellement.

- Attente de la plantation des arbres sur les terrasses aux abords de l'Eglise St Hilaire. La DEP informe que la zone de l'Eglise St Hilaire va faire l'objet d'une réflexion de réaménagement dans le cadre de la liaison entre la place de la Brèche et la gare pour le projet de Transports en Commun en Site Propre (TCSP), à l'horizon 2015-2020.

- Signalement de plusieurs infractions au code de la Route, rue du 14 juillet devant l'église St Hilaire – prise du sens interdit.

La demande a été relayée à la Police Municipale.

- Parking le long de la rue du 14 juillet le long de la place de la Brèche : il s'agit d'une zone de parking réservée aux bus en cas de stationnement de voiture, la police intervient et établit les procès verbaux.

- Les jardins de jeux pour les enfants : constat d'une mauvaise utilisation des trampolines.

➤ **Salle des 3 Coigneaux :**

Les travaux de rénovation de la salle sont terminés. Les usagers sont satisfaits.

Un groupe de conseillers de quartier ont rendu visite au nouveau club des 3 Coigneaux lors d'un premier moment de convivialité le vendredi 16 novembre de 14h à 16h. Les Conseillers ont profité de ce moment pour visualiser les travaux effectués et ceux qui restent à réaliser, les travaux de la cuisine seront réalisés avant la fin de l'année.



Par contre, les murs des sanitaires ont besoin d'être rafraîchis et n'ont pas été prévus dans programme de rénovation.

La commission demande au conseil de quartier si il souhaite de reprendre le projet de jardin pédagogique sur le quartier des 3 Coigneaux qui a été réfléchi par le CSC puis abandonné. Le CSC doit faire une demande avant la fin de l'année.

Manque d'éclairage autour de la salle ainsi qu'un manque de signalétique de la salle. La demande a été relayée par la DVP.

➤ **Parking Moulin du Milieu :**

- Une problématique avait été soulevée sur le paiement systématique de l'entrée sur le parking même si on ne trouvait pas de place, depuis un panneau indicatif du nombre de places restantes a été installé.

➤ **Rue Thiers**

Occupation des places réservées aux LIVRAISONS par des véhicules privés. L'information a été relayée à la Police Municipale par la DVP.

➤ **Rue St Gelais**

Les conseillers ont relevé une cohabitation parfois difficile entre les différents usagers de la rue St Gelais : Piétons, Cyclistes et Automobilistes. La DEP informe qu'un réaménagement de la colline St André pourrait être envisagé mais pas avant le prochain mandat.

➤ **Navettes TAN : liaison Acclameur – Centre Ville pour les soirs de Spectacles**

Les conseillers ont demandé que soit maintenu le service de liaison entre le Centre ville et l'Acclameur les soirs de spectacle.

Il n'y a pas de mise en place systématique de ce service. L'information est diffusée dans la presse et sur le site Internet Mobilité 79 la semaine avant le spectacle.

Exemple, pour le spectacle du samedi 1^{er} décembre, une navette gratuite est mise en place et l'information est disponible sur le site internet.

3. Patrimoine

La plaquette Promenade géologique sera mise en valeur au cours d'une balade de plusieurs points d'intérêts du parcours avec les conseillers de quartier en présence de la presse au début du printemps. (Circuit complet environ 4/5 km en 1h30.)

4. INFORMATIONS DIVERSES D'ACTUALITE

1. Projet Fabriqué à Niort – 1er temps fort

Le projet « Fabriqué à Niort – Mémoires ouvrières » initié par la commission mémoire et patrimoine industriel des Conseils de quartier, met en lumière l'histoire et le passé industriel de Niort usines niortaises, Boinot, Erna-Boinot, Marot, Rousseau, Rougier en se basant sur la mémoire des anciens ouvriers, témoignages essentiels à la culture collective.

1er temps fort de restitution de cette collecte vivante : **le spectacle W2 : Les 15-16 et 17 février 2013**, une pièce mise en scène par Didier Ruiz. On retrouvera les anciens ouvriers sur la scène. Ce sont leurs récits, leurs témoignages qui vont construire la pièce. Ils raconteront leur vie professionnelle avec leurs propres mots.

En janvier 3 projets sont également associés :

Le Moulin du Roc, scène nationale de Niort s'associe au projet en programmant **Très nombreux, chacun seul**, de Jean-Pierre Bodin, les 14, 15 et 16 janvier 2013 et en partenariat avec le CNAR Poitou-Charentes **Le Petit Catalogue, manufacture d'utopies** de la compagnie Dynamogène aux Usines Boinot les 17 et 18 janvier 2013

Le Moulin du Roc fera une programmation cinéma sur la thématique du travail pendant la semaine du 14 au 18 janvier 2013.



2. Rappel organisation formation Prise de parole en public

Formation de 14 h assurée par l'organisme ASFODEP :

- samedi 12 janvier, 9h-12h / 13h30-16h30 (repas pris en charge)
- mercredi 16, 18h-21h
- samedi 19 janvier, 13h-17h

Formation ouverte à tous, gratuite (financement avec les crédits de quartier).

La première session est complète, une seconde session, pour laquelle il reste quelques places sera organisée d'ici la fin du premier semestre. Inscriptions auprès de M. MONNERIE à la Direction des vies participatives.

3. Réunion information – consultation : Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable ayant pour enjeu majeur la lutte contre le changement climatique (mise en œuvre des lois Grenelle 1 et 2).

Le PCET vise deux objectifs :

- atténuation / réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050) ;
- adaptation au changement climatique.

Lundi 21 janvier :

- 18h Visite chaufferie bois des Brizeaux
- 19h Réunion d'information (école des Brizeaux)

4. Réunion information - sensibilisation

La Ville de Niort a été sollicitée par la LPO, Ligue de protection des Oiseaux, pour impliquer les citoyens dans un programme de sciences participatives lancé en mars dernier intitulé l'observatoire des oiseaux des jardins. Ce programme cherche à savoir quand et pourquoi les oiseaux visitent les parcs et jardins.

Invitation à une réunion publique de présentation de l'observatoire et de sensibilisation à la thématique « oiseaux », par la LPO et le GODS le 21 janvier 18h30 (Salle Centre Du Guesclin).

5. Réunion information habitat coopératif

Il s'agit d'une coopérative d'habitat regroupant des personnes désireuses de concevoir et gérer collectivement leurs logements dans un même habitat collectif ou sur un même terrain. Un projet verrait le jour sur le quartier Tour Chabot Gavacherie.

Mercredi 30 janvier - 18h30 CSC du Parc

+ Réunion publique le 14 février (en direction des porteurs de projet)

6. Marché de Noël et vœux du Maire

> Du vendredi 7 au lundi 24 décembre et jusqu'au lundi 31 décembre pour la patinoire

> Vœux du Maire aux Niortais : samedi 19 janvier, 11h à l'Acclameur

7. Prochaines dates à retenir :

Bureaux (à l'Hôtel de Ville)	Conseils de quartier (Centre Duguesclin)
➤ Mardi 22 janvier 2013 à 18h30	➤ Mardi 6 février 2013 à 20h
➤ Mardi 26 mars 2013 à 18h30	➤ Mercredi 22 mai 2013 à 20h

La séance est levée à 22h45.

